



Chargé·e de mission révision du S.A.G.E. (H/F)

Contexte

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)** est la structure porteuse de l'animation du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Armançon**. Il assure le secrétariat administratif et technique de la **Commission Locale de l'Eau (C.L.E.)** de l'Armançon, instance indépendante spécifiquement créée pour élaborer, suivre et réviser le S.A.G.E.

En tant que document de planification, le S.A.G.E. a vocation à fixer les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine et des écosystèmes aquatiques ainsi que de préservation des zones humides. Approuvé le 6 mai 2013 par arrêté inter-préfectoral, il est entré en 2019 en phase de révision après six années de mise en œuvre.

Initialement prévue de début 2019 à fin 2021, la révision s'étendra jusqu'à fin 2022 en raison du retard imputable à la crise sanitaire et à l'absence de fonctionnement de la C.L.E. pendant plusieurs mois.

Objectifs de la mission

L'agent sera en charge de finaliser la révision du S.A.G.E. en régie en assurant notamment l'animation de la Commission Locale de l'Eau et la rédaction des documents du S.A.G.E. Il / elle devra également suivre les activités courantes de la C.L.E.

Contenu de la mission

➤ Animation de la Commission Locale de l'Eau et de la procédure de révision

Appui au volet réglementaire de la C.L.E. :

- Préparer les avis de la C.L.E. sur les dossiers soumis par la Police de l'Eau.

Animation et vie de la C.L.E. :

- Participer aux différentes instances et travaux pour alimenter les réflexions sur la révision,
- Suivre la compatibilité S.A.G.E. / documents d'urbanisme.

Animation de la démarche de révision :

- Organiser les réunions de la C.L.E. et de son bureau (préparation, animation, rédaction des comptes-rendus),
- Organiser les réunions des groupes de travail thématiques (rédaction et ajustements des documents du S.A.G.E.),
- Contribuer à l'avancement du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en cours d'élaboration,
- Suivi juridique,
- Consultation des services sur le projet de S.A.G.E. révisé et organisation de la participation publique par voie électronique,
- Réalisation de supports de communication vis-à-vis du SAGE révisé.

Assurer le secrétariat administratif et technique de la C.L.E. :

- Rédiger le bilan d'activité annuel de la C.L.E.,

- Assurer le remplissage des indicateurs de suivi du SAGE.

➤ **Etude en régie pour la révision du S.A.G.E.**

- Rédaction du rapport de présentation,
- Rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD),
- Rédaction du Règlement,
- Réalisation de l'atlas cartographique,
- Rédaction du rapport environnemental,

A ces missions s'ajoutent la **participation à la vie de la structure** (réunions de service, mission transversale, opérations de communication de type Récid'Eau de l'Armançon) et le suivi, si besoin, de formations professionnalisantes en lien avec les thématiques du poste.

Positionnement au sein de l'équipe

Le / la chargé-e de mission bénéficiera de l'appui du chargé de mission PTGE pour l'animation et la révision. Il / elle travaillera avec le Président de la Commission Locale de l'Eau et les autres agents du SMBVA, qui sont autant de référents pour chacune de leur thématique (milieux aquatiques et humides, prévention des inondations, animation agricole).

Profil recherché

Formation de niveau BAC +5 en eau, environnement ou agronomie.

Connaissances générales dans le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, des collectivités territoriales et des acteurs de l'eau.

Connaissances de la réglementation nationale (Code de l'Environnement et Loi sur l'Eau).

Une expérience souhaitée sur un poste d'animateur dans le domaine de l'eau ou une fonction similaire serait un plus.

Bonne connaissance en SIG demandée.

Permis B exigé.

Compétences et qualités requises

Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions (techniques ou d'animation) ;

Compétences relationnelles, capacité d'écoute ;

Esprit d'initiative ;

Aptitude au travail en équipe ;

Rigueur et bonnes compétences rédactionnelles ;

Dynamisme et disponibilité.

Conditions de recrutement

Contrat de projet d'un an.

Rémunération selon grille statutaire et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89) et à pourvoir début janvier 2022.

Entretien à prévoir en semaine 50.

Candidature (CV + lettre de motivation) à faire parvenir avant le 7 décembre 2021 par courrier au SMBVA ou par mail à edouard.benoit@bassin-armancon.fr.

Renseignements à prendre auprès de Lucile HAMMOU, animatrice SAGE (sage@bassin-armancon.fr, 03 86 55 40 06 / 06 71 75 94 71) jusqu'au 30 novembre, ou auprès d'Edouard BENOIT, chargé de mission PTGE Serein-Armançon (03 86 55 40 04 / 06 42 41 86 80).